

Note d'information

n° 243
Novembre 2020

En février 2019, le taux d'emploi des jeunes sortis des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sept mois plus tôt, s'établit à 56%, en progression de 4 points par rapport à 2018. Dans un contexte économique toujours difficile mais plus favorable qu'en 2018, le taux de recherche d'emploi des sortants recule de 2 points (37 %).

Le diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle. En 2019, les jeunes apprentis issus des filières « Services » s'insèrent aussi bien que leurs homologues issus des filières « production » (55%).

Les jeunes hommes qui représentent près des deux-tiers des sortants des CFA sont globalement mieux insérés que les jeunes femmes sur le marché du travail. Enfin, le CDI prévaut sur les autres types de contrat.

L'insertion professionnelle des apprentis en 2019

Le taux d'emploi des anciens apprentis progresse en 2019

le taux d'emploi s'établit à 73% (+1 point). (Graphique 1)

En 2019 à La Réunion, la situation du marché du travail s'améliore : selon l'Insee, l'emploi salarié marchand repart à la hausse après une fin d'année 2018 difficile. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 21% de la population active, en baisse de 3 points par rapport à 2018.

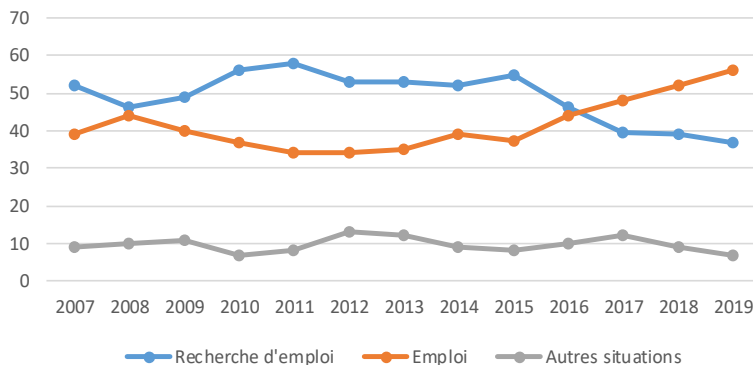
Dans ce contexte, le taux d'emploi des jeunes apprentis sortants des CFA progresse et atteint 56 % (+ 4 points). Le taux de recherche d'emploi, recule légèrement (- 2 points) pour se fixer à 37 %. Au niveau national

Un diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle

La réussite au diplôme augmente les chances d'insertion professionnelle. Ainsi, en 2019, les jeunes sortants d'apprentissage détenteurs d'un diplôme présentent un meilleur taux d'emploi que ceux n'ayant pas obtenu de diplôme à la fin de leur formation (respectivement 63% et 42%) (graphique 2).

Le niveau de formation reste un facteur essentiel de l'insertion

Graph. 1 : Situation des jeunes sept mois après leur sortie d'apprentissage (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquêtes IPA 2007-2019

professionnelle des anciens apprentis. Le taux d'emploi est meilleur au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. En 2019, la part des jeunes de niveau V en emploi est la même que celle des jeunes en recherche d'emploi, soit 46%. Pour les niveaux supérieurs de formation (IV et I à III) le taux d'emploi est bien supérieur au taux de recherche d'emploi : au niveau IV le taux d'emploi s'élève à 51% pour un taux de chômage de 41%. Pour les sortants d'une formation de niveau I à III le taux d'emploi s'élève à 67% et le taux de recherche d'emploi à 27% (tableau 1).

Un taux d'emploi supérieur dans les formations des Services

En 2019, 56 % des jeunes apprentis sortants suivaient une formation dans la filière « services ». Les taux d'insertion dans les filières Production et Services sont équivalents (autour de 55%), alors qu'en 2018 le taux d'insertion était supérieur dans la filière services (58% contre 46%).

Au niveau V de formation, l'écart est faible entre le taux d'insertion des jeunes issus de la filière « Production » (47%) et ceux issus de la filière « Services » (43%).

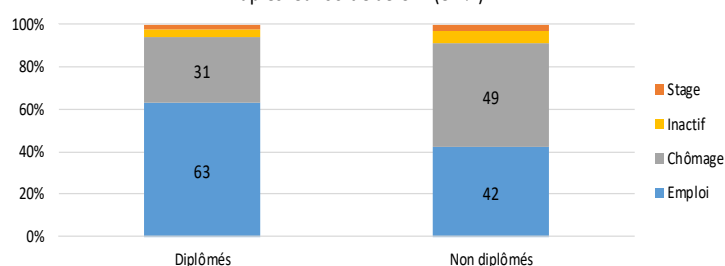
Au niveau IV l'écart se creuse : 58% des jeunes provenant de la filière « Production » exercent un emploi, contre 47% de ceux issus de la filière « Services ». Au niveau I à III l'écart s'accroît encore entre les deux filières : respectivement 80% et 63% (graphique 3).

Tab1 : Situation des anciens apprentis au 1er février 2019 selon le niveau de qualification (en %)

	Emploi	Recherche d'emploi	Autres situations	Total
Niveaux I à III	67	27	6	100
Niveau IV	51	41	8	100
Niveau V	46	46	8	100

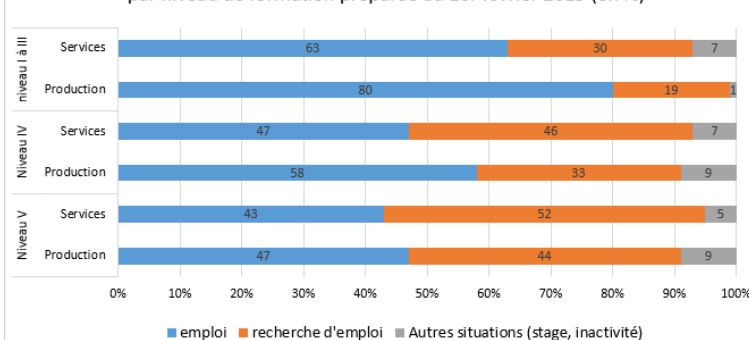
Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2019.

Graph 2 : situation des apprentis diplômés et non diplômés sept mois après leur sortie de CFA (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquêtes IPA 2019

Graph. 3 : Situation des apprentis sortants par filière de formation et par niveau de formation préparée au 1er février 2019 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2019.

Les jeunes hommes globalement mieux insérés que les jeunes femmes

En 2019, les jeunes hommes représentent 63% de la population sortant des CFA.

En février 2019, soit sept mois après la fin de leur apprentissage, les jeunes hommes sont globalement mieux insérés sur le marché du travail que les jeunes femmes : 58% contre 52%. Cela se vérifie à tous les niveaux de formation. L'écart est toutefois plus important au niveau V (+ 18 points à l'avantage des garçons) et un peu moins au niveau IV (+ 7 points) (graphique 4).

Les ex-apprentis en emploi sont plus souvent en CDI

En 2019 le CDI prime sur tous les autres statuts d'emploi (45%, contre 41% en 2018). Vient ensuite le CDD (38%), qui reste au même niveau qu'en 2018, les CDD longs (6 mois et plus) représentant deux tiers des CDD (graphique 5).

Entre 2018 et 2019 la part des jeunes détenteurs d'un CDI continue de progresser : + 3 points (après + 5 points en 2018) pour les jeunes hommes, et + 8 points (après + 4 points) pour les jeunes femmes.

En 2019, le travail à temps partiel concerne 10% des anciens apprentis (contre 14% en 2018).

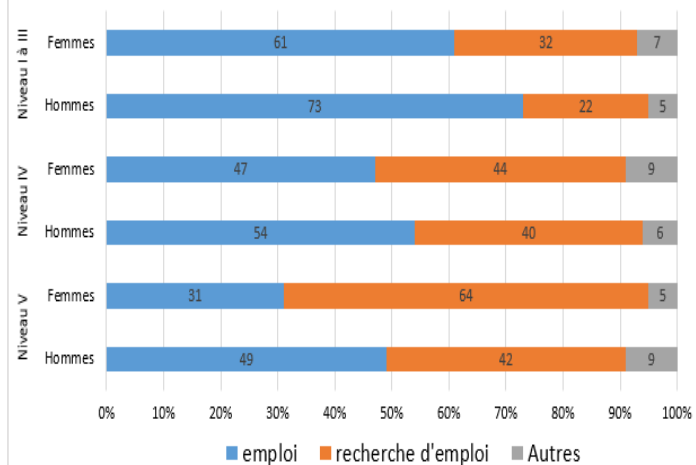
Les jeunes femmes sont presque deux fois plus souvent à temps partiel que les jeunes hommes (15% contre 8%).

Six anciens apprentis sur dix travaillent dans l'entreprise où ils ont fait leur apprentissage ou leur stage

En 2019 à La Réunion, six ex-apprentis en emploi sur dix travaillent dans l'entreprise d'apprentissage, contre quatre sur dix au niveau national.

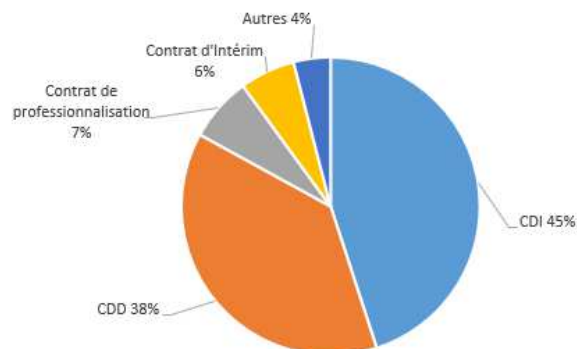
Les sortants qui ont obtenu le diplôme préparé sont plus souvent dans ce cas que les non-diplômés (8 sur dix).

Graph. 4 : Situation des anciens apprentis par niveau de formation préparée et par sexe au 1er février 2019 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2019.

Graph.5 : Répartition des anciens apprentis en emploi selon le type de contrat en 2019 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2019.

CHAMP ET METHODE

L'enquête IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) est un dispositif national piloté par la DEPP (Direction de l'Evaluation et de la Performance) au ministère de l'Education nationale. Elle est réalisée par le service statistique académique en collaboration avec les Centres de Formation d'Apprentis. Les CFA interrogent par voie postale tous les apprentis ayant quitté l'apprentissage l'année précédente sur leur situation professionnelle au 1er février. Sont considérés comme sortants, les apprentis diplômés ou non qui ne signent pas un autre contrat d'apprentissage, ou qui ne reprennent pas des études.

L'enquête IPA réalisée en 2019 concernait les apprentis sortis de la formation au cours ou à la fin de l'année 2017-2018.

Sur les 1 743 anciens apprentis ciblés en 2019, 1 099 réponses exploitables ont pu être obtenues, soit un taux de réponse de 63,1 %.

Les non-réponses ont été redressées selon une méthode statistique de stratification et de pondération identique pour toutes les académies. Les données fournies dans cette note sont calculées sur les effectifs pondérés.

Niveaux de formation :

Niveaux I : Bac + 5 et plus (Master, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)

Niveau II : Bac + 3 (Licence LMD, Licence professionnelle)

Niveau III : Bac + 2 (BTS, DUT)

Niveau IV : Bac (Bac Technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, Brevet de Technicien, Mention Complémentaire)

Niveau V : Inférieur au Bac (BEP, CAP, Brevet Professionnel Agricole)